

LE POINT
DE VUE

de
Jacques Delpla

Pour l'instauration d'un budget à points

Le débat budgétaire vient de recommencer. Quelles dépenses baisser ? Lesquelles garder ? Les gouvernements en France sont incapables d'assumer leurs priorités devant l'opinion publique, craignant les réactions négatives des lobbies et des électeurs affectés. A écouter nos gouvernants (actuels, mais aussi passés), toutes les politiques sectorielles sont prioritaires. Aujourd'hui, sans recours possible à l'inflation ou à l'endettement, comment restaurer la souveraineté des choix politiques budgétaires ?

Je crois qu'il est temps que le pouvoir politique se réapproprie sa mission de décision des priorités et l'assume devant les électeurs. Ma proposition ici est de passer d'un vote annuel du budget en euros, à un vote en points, à la fois pour l'Etat, mais aussi pour la Sécurité sociale. Chaque année, lors du débat budgétaire, il serait d'abord décidé un montant global de dépenses, de déficit. Le Parlement voterait ensuite des points alloués aux diverses missions de l'Etat (traitement des fonctionnaires, dépenses d'intervention, service de la dette...). C'est à ce moment-là que la compétition politique pour les dépenses aurait lieu, chaque groupe d'intérêt poussant son ministère sectoriel à augmenter les dépenses dont il bénéficierait. Mais, par construction, l'ensemble des points alloués serait égal à la somme des dépenses fixée en avance. A chaque fois que le gouvernement augmenterait les crédits d'un département ministériel, ce serait payé immédiatement par l'ensemble des autres politiques, de manière diffuse et égale. A chaque fois que le gouvernement promettrait, en dehors du vote de la loi de Finances, une augmentation de cré-

dit pour tel secteur devenu du jour au lendemain prioritaire, les fonctionnaires des autres départements ministériels pourraient mesurer immédiatement et clairement la baisse de leur pouvoir d'achat.

Supposons, par exemple, que le gouvernement et le Parlement décident d'augmenter les dépenses de politique de la ville de 40 milliards d'euros, 2 points de PIB, par an sur la législature (comme le demandent les lobbies qui veulent un « plan Marshall pour les banlieues »). A recettes fiscales constantes, cela impliquerait une baisse du point budgétaire de

L'Etat pourrait décider d'un montant global de déficit avant tout débat budgétaire.

Il déterminerait ensuite le volume de dépenses pour les missions jugées prioritaires.

12 % (les dépenses budgétaires étant de 291 milliards d'euros). En d'autres termes, si le gouvernement voulait vraiment d'un plan Marshall pour les banlieues, il devrait alors annoncer ipso facto une baisse immédiate des salaires des fonctionnaires de 12 % – et probablement plus car certaines autres dépenses, le service de la dette ou la sûreté de notre arsenal nucléaire, sont incompressibles. On imagine tout de suite les manifestations et les boucliers levés.

L'idée d'un budget à points est de forcer les gouvernements à assumer publiquement et instantanément leurs choix de dépenses budgétaires.

Jusqu'ici, à chaque annonce de politique de dépense, on n'entend que les lobbies des secteurs récipiendaires (qui trouvent en général que ce n'est pas assez), mais on n'entend jamais le reste de la population. Avec un budget à points, on entendrait tout le monde : les gagnants et les perdants.

Au-delà, il s'agit, avec le budget à points, de restaurer la fonction essentielle du pouvoir politique : choisir la priorité des dépenses publiques. Mais il faut que le pouvoir politique accepte d'assumer ses choix budgétaires. Ceci redeviendrait possible avec un budget à points : en donnant plus de points aux secteurs effectivement prioritaires, il permettrait ipso facto de réduire les 90 % des crédits budgétaires aujourd'hui non discutés car déjà affectés.

Je suis en désaccord avec les experts divers (y compris la Cour des comptes) qui disent « *il faudrait supprimer telle ou telle dépense* ». Ce n'est pas leur rôle. L'allocation des priorités budgétaires, en démocratie, est l'apanage du Parlement et non des cénacles d'experts. Tout au plus, ceux-ci peuvent discuter de l'efficacité relative des dépenses publiques, au regard d'une fonction d'utilité globale définie par le pouvoir politique, mais ce n'est pas à eux de définir la priorité des choix collectifs. L'économie est juste la science des moyens au service de finalités définies en amont, en dehors de l'économie. L'économie ne doit absolument pas se substituer aux choix politiques. Mais il revient au pouvoir politique d'assumer ses choix, sous contraintes de ressources ; un budget à points le permettrait.

Jacques Delpla est professeur associé à l'Ecole d'économie de Toulouse.